

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Procès-verbal du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 1534, boul. Jacques-Cartier à Mont-Joli le 5 juillet 2022 à compter de 15 h 00, sous la présidence de M. Georges Guénard.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Pascal Rioux	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis

Est aussi présent

M. Vincent Dufour	Coordonnateur	Régie
-------------------	---------------	-------

Sont absents

M. Joël Tremblay	Directeur général par intérim	MRC de La Matapédia
M. Gilbert Marquis	Maire de Saint-Noel	MRC de La Matapédia
M. Marcel Moreau	Secrétaire-greffier	Régie

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-38

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 mai 2022
4. Comptes à payer
5. Liste des comptes à recevoir
6. États financiers mensuels
7. Centre de transfert-suivi des opérations

8. Salaires-Écocentre de La Mitis
9. Multiplateforme
 - 9.1 Suivi du projet
 - 9.2 Offre de services-Characterisation Activa
10. FRR- Volet 4
11. Projet de PGMR 2023-2029-Consultation
12. Divers
13. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 mai 2022

Résolution 2022-39

Il est proposé par M. Pascal Rioux, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 24 mai 2022 tel que présenté.

4. Comptes à payer

Résolution 2022-40

Prélèvements	# 833 à 836	7 328.99 \$
Dépôts directs et prêts	# 500172-500185	568 653.96 \$
Prêt Komatsu		4095.31 \$
Salaires	# 501647-501653	9590.13 \$
Total		589 668.39 \$

De ce total, un montant de 3414.76 \$ concerne le projet de multiplateforme.

Il est proposé par M. Pascal Rioux, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes à payer de juin 2022 pour un grand total de 589 668.39 \$.

5. Liste des comptes à recevoir

Résolution 2022-40

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyée par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter le dépôt des comptes à recevoir de juin 2022.

6. États financiers mensuels

M. Vincent Dufour présente les états financiers de juin 2022.

7. Centre de transfert-suivi des opérations

M. Vincent Dufour informe le comité des points suivants :

- Le nouveau grappin a été installé le 15 juin dernier;
- L'adjointe à la coordination sera absente minimalement jusqu'au 31 juillet 2022. En son absence, Mme Anne Gauvin Forest et M. Vincent Dufour se sont partagé les tâches administratives. Mme Gauvin Forest aura une augmentation de 3 heures par semaine, remboursable par l'Écocentre de La Mitis, pour exécuter ces tâches.

8. Salaires – Écocentre de La Mitis

Résolution 2022-41

CONSIDÉRANT QUE l'IPC pour le premier trimestre de 2022 atteint un niveau exceptionnel de 3,40 %, comparativement à une moyenne trimestrielle d'autour de 0,54 % dans les années précédentes;

CONSIDÉRANT QUE cette situation entraine un impact négatif sur l'attractivité et la rétention des employés du Centre de transfert dans une situation de pénurie de main-d'œuvre, imposant ainsi un risque sur les opérations de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE l'Écocentre de La Mitis a adopté la résolution EC-40-2022 qui convient:

- DE procéder à une augmentation salariale à statut exceptionnel jusqu'à 3 % conditionnellement à l'adoption par la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis d'une résolution d'augmentation salariale selon les mêmes motifs;
- QUE cette augmentation salariale soit en vigueur à compter de la date qui sera déterminée par la résolution de la Régie.

CONSIDÉRANT QUE l'Écocentre de La Mitis et la Régie partage des ressources humaines en commun.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité :

- DE procéder à une augmentation salariale à statut exceptionnel de 3 %;
- QUE cette augmentation salariale soit en vigueur à compter du 4 juillet 2022;

- QUE cette augmentation ne soit pas prise en compte dans les calculs d'ajustement salarial pour le 1^{er} janvier 2023.

9. Multiplateforme

9.1 Suivi du projet

M. Vincent Dufour informe le comité des sujets suivants concernant le projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse :

- Retour sur la rencontre du 31 mai 2022;
- Les démarches d'évaluation des coûts avancent concernant le projet;
- Le 17 juin 2022, le MELCC a déposé ses 49 questions et le consortium GBi-SNC-Lavalin s'affaire à préparer les réponses.

9.2 Offre de service – Caractérisation Activa

Résolution 2022-42

CONSIDÉRANT QUE la Régie a reçu, le 17 juin 2022, les questions du MELCC suite au dépôt de l'Étude d'impact sur l'environnement du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse;

CONSIDÉRANT QUE l'une de ces questions implique de refaire une caractérisation à court terme des espèces à statut potentiellement présentes sur le site;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service a été déposée par Activa Environnement au montant 8 850 \$ afin de remplir ce mandat.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'entériner l'offre de service d'Activa Environnement pour la caractérisation des espèces menacées et vulnérables sur le site du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse.

10. FRR- Volet 4

M. Vincent Dufour informe le comité qu'il y a la possibilité de déposer des projets au FRR – Volet 4 pour la planification de projet de coopération intermunicipale. Parmi ces projets, il y aurait de potentiellement admissible :

- Projet de compostage de la Multiplateforme de gestion des matières résiduelles;
- Étude de faisabilité de regroupement des services municipaux, dont les écocentres, service d'inspection en gestion des matières résiduelles et/ou la collecte;
- Étude de débouchés et conditionnement des matières résiduelles.

11. Projet de PGMR 2023-2029-consultation

M. Vincent Dufour informe le comité que des consultations publiques auront lieu le 20 septembre à Mont-Joli à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers et le 21 septembre à Amqui à la MRC de La Matapédia.

12. Divers

Il n'y a pas de point divers ce mois-ci.

13. Levée de l'assemblée

Résolution 2022-43

Il est proposé par M. Martin Soucy de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 16h30.

Georges Guénard
Président

Vincent Dufour
Coordonnateur de la Régie